

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de la forêt, du bois et des énergies
Site de Lyon
165 rue Garibaldi BP 3202
69401 - Lyon cedex 03
Dossier suivi par : Mme MIGDAL, M. DARGERÉ
Courriel : srfobe.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
☎ 04 78 63 13 47

Lyon, le 16 octobre 2018

Le Directeur

à

SCIERIE EYMARD SA
497 Route de Valence
ZI les Cordées
38113 VEUREY VOROISE

PROGRAMME DE CONFORMITÉ PHYTOSANITAIRE DES EMBALLAGES EN BOIS DESTINÉS À L'EXPORTATION

CERTIFICAT DE RECONDUCTION

Durée de validité du : 27 septembre 2018 au 26 septembre 2019

Conformément à l'article L 251-12 du Code rural et de la pêche maritime, au programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation et suite à la visite du 12 octobre 2018, le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt délivre à :

SCIERIE EYMARD SA
représenté par **M. EYMARD**

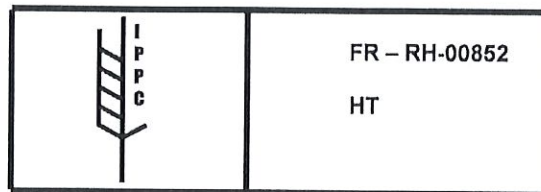
Le numéro d'enregistrement : **RH00852**

L'utilisation de ce numéro doit être conforme aux engagements pris par la société sus-citée auprès du service chargé du contrôle du programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation (NIMP15) en date du 11 mai 2005, signature de l'engagement.

Aucune dérogation pour le marquage avant traitement n'a été accordée.

Conformément au programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation (NIMP15), le marquage de l'entreprise est le suivant :

Traitement à la chaleur



Pour le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt,
et par délégation,
La cheffe de pôle qualité et protection des végétaux


Geneviève CASCHETTA